

## Un faux délibéré : le *Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval*

Joanne Chagnon

Number 110, Summer 2012

Nouveau coup d'oeil sur les arts en Nouvelle-France

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/67597ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

### ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this article

Chagnon, J. (2012). Un faux délibéré : le *Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval*. *Cap-aux-Diamants*, (110), 31–36.

# UN FAUX DÉLIBÉRÉ : LE CALICE DIT DE M<sup>GR</sup> DE LAVAL

par Joanne Chagnon

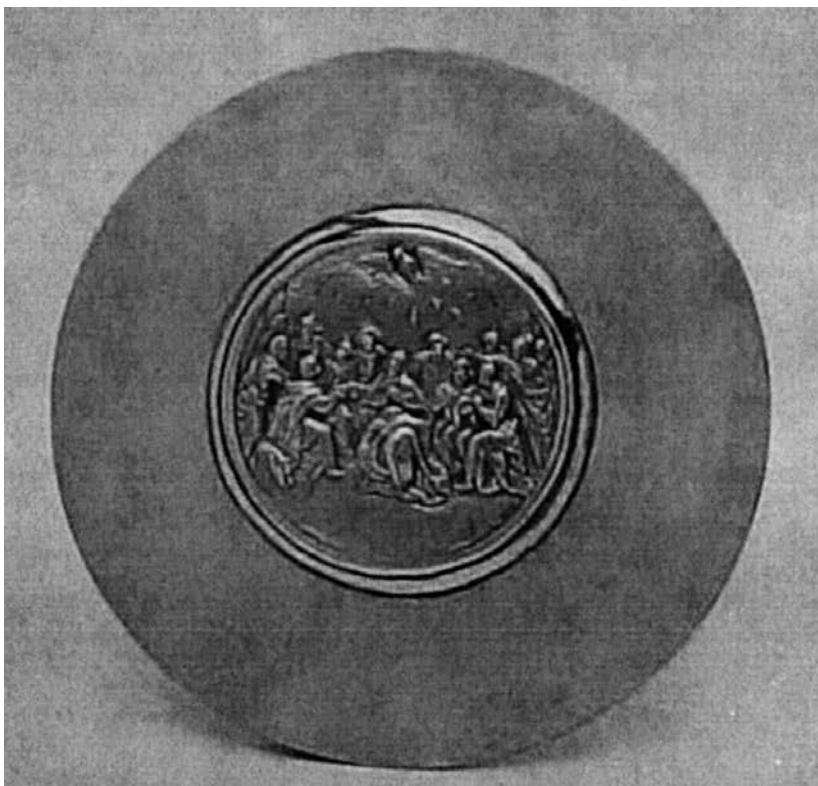
« Les anciens s'en sont allés et nous ne pouvons pas les faire surgir des enfers pour les interroger. Comment pouvons-nous donc parvenir à la vérité sans que nos bruyantes disputes basculent dans la vanité et l'erreur? » – Lu Shih-hua

La valeur symbolique d'un objet est tributaire de ce qu'un groupe social lui attribue. À cet égard, le *Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval* représente, au Québec, une de nos œuvres les plus chargées symboliquement. Un ouvrage presque mythique où le religieux, l'historique et l'artistique forment un objet pluriel inégalable. Tous les superlatifs ont été

employés depuis 1940 pour qualifier le *Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval*. De fait, l'objet est suffisamment significatif pour que le pape Jean-Paul II ait célébré la messe avec celui-ci, à la cité universitaire de Québec, le 9 septembre 1984.

L'importance de François de Laval n'est plus à démontrer. Rappelons brièvement que le premier évêque du diocèse de Québec a non seulement établi les fondements de l'Église catholique en Nouvelle-France, mais qu'il est aussi le fondateur du Séminaire de Québec. Depuis son décès, en 1708, les prêtres du Séminaire lui vouent un culte inébranlable qui s'est concrétisé, à partir

de 1880, par leur action menée auprès du Vatican afin de le faire canoniser. On aura compris que, dans un tel contexte, le *Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval* constitue un objet de vénération imposant le respect. Et pourtant, ce calice et sa patène ont été produits vers 1900, hormis la coupe du XVII<sup>e</sup> siècle qui a été greffée au calice et dont on ne connaît pas la provenance. De mai 1989 à mai 1991, j'ai travaillé au Musée du Séminaire de Québec à titre de conservatrice adjointe; la responsabilité de la collection d'orfèvrerie m'incombait alors. Au Musée, lorsque nous avons assisté à des soulèvements de la matière de l'œuvre, la vraisemblance



Trioullier Frères (attr.), calice et patène, vers 1900. Nicolas Dolin (maître 1648) pour la coupe du calice, entre 1648 et 1684. *Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval*, ruolz. (Musée de la civilisation, dépôt du Séminaire de Québec).



Claude Duflos (1665-1727). Portrait de M<sup>gr</sup> de Laval. Burin, 1708. (Banque d'images de Cap-aux-Diamants, Ph.92-2089).

du Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval a été remise en question. Les objets faits d'argent ou d'or ne s'effritant pas, une expertise scientifique a alors été demandée afin d'avoir un avis impartial. Puisque l'analyse des métaux le composant a révélé que le calice a été fabriqué après 1850, il fallait comprendre d'où venait cette pièce et comment on l'avait associée à M<sup>gr</sup> de Laval. Sans prétendre épuiser la question, nous pensons que le calice du Séminaire a été acheté par un prêtre de l'institution, durant la même période qu'un vase sacré similaire conservé dans une paroisse limitrophe

de Québec. Il y a tout lieu de croire que le calice de la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec a alors servi de modèle à ces achats.

### LA MISE EN PLACE D'UN SYMBOLE

En mai 1935, Ramsay Traquair, professeur à l'École d'architecture de l'Université McGill, séjourne à Québec afin d'examiner les différentes collections d'orfèvrerie conservées dans la ville. Notons qu'au moment de son passage au Séminaire – le fait s'avère important – c'est M<sup>gr</sup> François Pelletier qui est responsable de la collection beaux-arts

depuis 1933. Doyen de la Faculté des arts, ancien supérieur du Séminaire et ancien recteur de l'Université Laval, M<sup>gr</sup> Pelletier, selon son confrère Honorius Provost, « [...] avait le culte du beau, en peinture, en sculpture et en architecture, et s'évertuait à le communiquer. Curateur de la pinacothèque, il n'omettait rien pour mettre en valeur nos collections, pour les enrichir encore et pour acquérir pareillement de belles pièces de mobilier et d'orfèvrerie [...] ». La visite du professeur de McGill a dû intéresser M<sup>gr</sup> Pelletier qui était la personne désignée pour lui présenter la collection d'orfèvrerie de l'institution.

Ramsay Traquair publie, en 1940, une synthèse sur l'orfèvrerie ancienne du Québec, la seule à ce jour. Pour la première fois, il est question du Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval qui est la pièce la plus discutée sur les 210 œuvres présentées. De fait, le calice et sa patène semblent avoir embarrassé le chercheur qui souligne : « *This chalice is said to have been given to Mgr. de Laval by the Royal Court and is known as the "Calice Laval" »*. À partir de cette information vraisemblablement issue d'une source orale, Traquair avance l'hypothèse que le calice a pu être réalisé par l'orfèvre Nicolas Dolin tout en émettant des réserves, car il trouve le poinçon usé et, de ce fait, pas très clair. Il tente ensuite de dater le calice en cherchant à établir des liens avec les nombreux voyages de M<sup>gr</sup> de Laval en France puisque le vase sacré ne porte pas de poinçon de jurande qui permettrait de le dater.

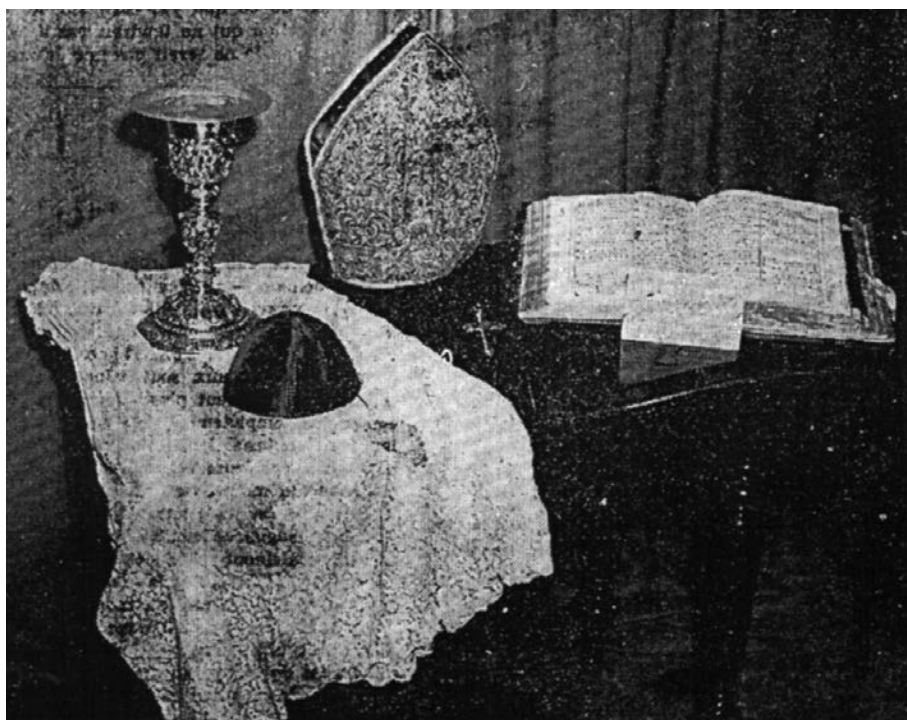
Cette absence de données claires n'empêche cependant pas le calice d'acquiescer une notoriété certaine. La mention de l'appartenance à M<sup>gr</sup> de Laval, doublée de la perspective du cadeau royal, donne suffisamment de prestige à l'ensemble pour lui assurer la renommée. Ainsi, le Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval est reproduit pour la première fois par Marius Barbeau dans un article consacré à l'orfèvrerie canadienne publié l'année suivant la parution de l'ouvrage de Traquair. Gérard Morisset accrédite aussi la thèse du calice offert à l'évêque par



Louis XIV, dans un article de *La Patrie* paru en 1950. À partir du moment où les trois principaux chercheurs de l'époque, intéressés à l'orfèvrerie ancienne du Québec, entérinent la thèse voulant que le calice du Séminaire de Québec soit celui de M<sup>gr</sup> de Laval, il n'y avait plus de raison d'en douter!

En 1950, le Séminaire de Québec aménage une chapelle funéraire dédiée à M<sup>gr</sup> de Laval dans un bas-côté de la nef de la chapelle du Séminaire. Le but étant de favoriser la dévotion à leur fondateur, la cérémonie de translation de ses restes est l'occasion de présenter au public des biens lui ayant appartenu. Dans cet ensemble, seule la croix pectorale, propriété de l'archevêché de Québec, peut aujourd'hui être considérée comme étant un bien lié de manière crédible au premier évêque. À l'époque, personne ne remet en question l'authenticité de ces objets vénérés et les publications se multiplient où ils sont mis de l'avant.

En 1967, le *Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval* accède à une nouvelle reconnaissance. En cette année du centenaire de la Confédération canadienne, la Galerie nationale du Canada dédie à l'histoire du pays une exposition où elle présente les œuvres et les objets les plus représentatifs du Canada. Le fameux calice est donc montré à Ottawa pour la première fois en tant qu'objet détenant une charge historique. Toujours en 1967, le Séminaire de Québec ouvre le Centre M<sup>gr</sup> de Laval dans une des ailes de l'institution; le calice y détient une place de choix jusqu'à sa fermeture, en 1983. La pièce est toutefois prêtée en 1974 pour une exposition tenue au Musée du Québec commémorant le tricentenaire de l'établissement du premier diocèse de la Nouvelle-France; la même année, le calice retourne à Ottawa où il est alors présenté dans le cadre d'une exposition portant sur l'orfèvrerie en Nouvelle-France. L'inclusion du *Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval* dans cet événement de type beaux-arts constitue une nouvelle étape dans l'établissement de l'importance de la pièce. En effet, non seulement le vase sacré se



Centre M<sup>gr</sup> de Laval. Cette coupure de presse de *L'Action catholique* de 1950 montre les objets ayant appartenu au premier évêque de Québec. (Archives de l'auteure).

trouve mis en rapport avec les pièces d'orfèvrerie les plus anciennes et les plus prestigieuses du pays, mais c'est une nouvelle génération d'historiens de l'art qui l'accrédite. Dès lors, l'authenticité du vase sacré se trouve renforcée par cette nouvelle expertise.

Au moment de la venue du pape Jean-Paul II en 1984, le *Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval* est intégré depuis un an à la salle d'orfèvrerie du Musée du Séminaire de Québec. Le vase sacré est devenu un élément incontournable et il figure donc parmi les œuvres sélectionnées pour *Le Grand Héritage*, l'exposition tenue en marge de la visite du chef de l'Église catholique. En fait, depuis plus de 40 ans, le *Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval* est reconnu pour sa valeur symbolique, en tant que pièce emblématique représentant le premier évêque de la colonie. De plus, il est réputé pour sa qualité artistique et son intérêt historique. En somme, c'est une œuvre remarquable. C'est toujours cette lecture de l'objet qui est privilégiée depuis une quinzaine d'années par les responsables du Musée de la civilisation qui mettent encore de l'avant cette charge symbolique.

## LA FIN D'UN SYMBOLE

Au cours de l'été 1990, lors d'un entretien régulier de la collection d'orfèvrerie du Musée, le technicien à la conservation constate que le *Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval* perd des fragments de métal sous le pied. Cette situation n'étant évidemment pas habituelle, Jérôme-René Morissette, alors restaurateur responsable de l'atelier des métaux au Centre de conservation du Québec, est appelé en consultation. Une solution s'impose : seule une analyse des métaux constituant le calice répondrait aux interrogations de manière objective et incontestable. Des particules de métal sont donc prélevées sur le calice en divers endroits – avec l'accord des autorités du Séminaire de Québec – afin de les faire analyser à l'Institut canadien de conservation (ICC). Le verdict tombe un peu plus tard : le calice n'a pas pu être produit avant 1850 à cause de l'alliage des métaux présent dans les échantillons prélevés. Selon le rapport : « Le calice, appartenant à la collection du Musée du Séminaire de Québec, serait d'origine française et daterait



Trioullier Frères, vers 1900. Patène, ruolz.  
Photographie Joanne Chagnon. (Collection paroisse  
Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette).

du 17<sup>e</sup> siècle. L'analyse a pour but de déterminer la composition de l'alliage, et ceci en rapport avec la date présumée d'exécution. [...]

L'alliage d'argent des rognures a une teneur d'environ 80 % en argent et 20 % en cuivre. Il n'y a aucune trace de plomb ou d'or, ce qui laisse supposer qu'il s'agit d'un alliage obtenu après 1850, époque à laquelle on est arrivé à des méthodes d'extraction et de séparation de l'argent capables d'éliminer ces deux métaux [...]. Cependant, on ne retrouve pas la composition de l'argent sterling (92,5 % d'argent et 7,5 % de cuivre), mais bien une composition de qualité inférieure. [...] lors d'une étude portant sur l'orfèvrerie religieuse des 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles, [il a été] montré que de l'argent de très grande qualité était utilisé pour fabriquer les objets de culte, la composition était souvent supérieure à 95 % en argent. On retrouvait aussi dans ces objets la présence d'or et de plomb, ce qui était conforme aux dates d'exécution rapportées pour les objets étudiés. [...]

On peut donc arriver à la conclusion que le calice, ou du moins les parties du calice où ont été effectués les prélèvements, ne peuvent dater du XVII<sup>e</sup> siècle, mais ont plutôt été exécutées après 1850 ».

À la suite d'un tel constat, les responsables du Musée du Séminaire de Québec, après avoir rendu compte des résultats au supérieur du Séminaire, retirent le calice et sa patène de la salle où ils étaient exposés. Ceux-ci ne pouvaient évidemment plus être présentés aux visiteurs en tant qu'objets ayant possiblement appartenu à M<sup>gr</sup> de Laval. L'ensemble fut donc mis en réserve et le rapport de l'ICC versé au dossier, afin que les preuves documentaires et les explications des analyses des métaux demeurent accessibles.

### L'ABBÉ FRANÇOIS PELLETIER ET LES CALICES DE SAINT-AMBROISE-DE-LA-JEUNE-LORETTE ET DE LA BASILIQUE-CATHÉDRALE NOTRE-DAME-DE-QUÉBEC

La paroisse de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette conserve un calice et sa patène, produits par la maison parisienne Trioullier Frères, qui peuvent être mis en rapport avec les pièces conservées au Séminaire de Québec. En 1946, Gérard Morisset, dans le cadre de l'Inventaire des œuvres d'art, avait d'ailleurs relevé dans cette paroisse la présence d'un « Grand calice en argent massif doré, copie du calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval ». La provenance de l'ensemble de Loretteville est connue puisque son histoire a été relatée au moment de son acquisition, en 1900.

Ainsi, on apprend que « Monsieur l'abbé François Pelletier, professeur au Séminaire de Québec, et actuellement étudiant à l'École (sic) des Carmes à Paris, avait été chargé par Monsieur le curé de Saint-Ambroise de faire cet achat ». Étonnamment, l'auteur conclut que : « Le superbe calice que possède le Séminaire de Québec est peut-être le seul vase sacré qui soit d'une plus grande valeur : il est certain qu'il est bien plus haut, et partant d'un plus grand poids que celui de Saint-Ambroise [...] ». L'auteur se trompe vraisemblablement de lieu, car il fait probablement référence au calice de Notre-Dame-de-Québec, à moins qu'il ne l'ait vu au Séminaire. L'imbroglio demeure dans un article paru en 1967, après l'incendie de l'église de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, où l'on se réjouit que le calice de Trioullier Frères a été sauvé :

« Le plus beau des calices de l'église Saint-Ambroise de Loretteville est un grand vase sacré en argent massif, copie du calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval que l'on garde précieusement dans les voûtes de la basilique Notre-Dame de Québec ». Au moment où cet article est écrit, le *Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval* est exposé au Séminaire dans le Centre M<sup>gr</sup> de



Trioullier Frères, vers 1900. Calice, ruolz. Photographie  
Joanne Chagnon. (Collection paroisse Saint-  
Ambroise-de-la-Jeune-Lorette).



Laval. Il ne peut donc pas s'agir de cette pièce, il y a donc confusion ici aussi. Le journaliste fait probablement référence au calice de Notre-Dame-de-Québec qui date des années 1648-1649. Cet ouvrage de Jacques Arnoul a, en effet, pu servir de modèle aux calices de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette et du Séminaire tellement ceux-ci semblent en dériver sur le plan du vocabulaire formel et décoratif. L'œuvre historiée d'Arnoul, de style Louis XIII, est tout à fait caractéristique des calices de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle : pied circulaire à la frise ajourée rapportée et soudée sur une bâte, dessus du pied fortement bombé, nœud ovoïde entre deux collerettes et coupe large, haute et faiblement évasée recouverte aux deux tiers d'une fausse coupe. Si le programme iconographique élaboré pour chacun des ensembles n'est pas identique, on constate que le calice du Séminaire est structuré autour du thème de la vie de la Vierge, comme celui de la basilique. L'iconographie du calice de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette est plutôt orientée autour du thème de la Passion du Christ. Sa patène, par contre, reprend le thème du couronnement de la Vierge à l'instar de celle de la basilique, tandis que la patène du Séminaire est ornée du motif de la Pentecôte. Finalement, notons que le premier registre des bases, des calices du Séminaire et de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, est conçu à l'identique avec la représentation des quatre évangélistes et de leurs attributs séparée par des chérubins.

Il est raisonnable de penser que le calice baroque de Notre-Dame-de-Québec a pu servir de modèle aux deux calices récents. De là à affirmer que l'œuvre de Jacques Arnoul a appartenu à M<sup>gr</sup> de Laval, il y a un pas que nous ne voulons pas franchir, faute de preuves irréfutables. Par contre, il faut bien reconnaître que, s'il existe au Québec un calice ayant appartenu à M<sup>gr</sup> de Laval ce ne peut être que celui-là. Il est vrai qu'une tradition orale – transmise apparemment de curé en curé – identifie ce calice comme étant

celui utilisé par M<sup>gr</sup> de Laval, mais nous n'avons pas trouvé de documents d'archives qui viennent appuyer ces dires. L'étude de l'ensemble de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette a mis au jour plusieurs éléments qui ouvrent de nouvelles pistes. Ainsi, il est désormais possible d'attribuer le calice du Séminaire à la maison Trioullier Frères, ne serait-

ce qu'à partir de la similitude existant entre les deux ensembles néobaroques. De plus, le rôle joué par l'abbé François Pelletier, dans l'achat du calice de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, laisse penser qu'il a aussi acheté le calice du Séminaire de Québec, même si aucune mention dans les archives de l'institution ne permet de l'attester. Il n'est pas exclu



Jacques Arnoul (maître 1640) pour le calice et la patène, 1648-1649; Adrien Davault (maître 1655) pour la coupe, entre 1655 et 1679. Calice, argent. Photo : MNBAQ. (Collection basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec).

**NOUVEAU**

**WWW.CAPAUxDIAMANTS.ORG**

**À VOS SOURIS!  
VISITEZ LE NOUVEAU SITE WEB !**

LA REVUE D'HISTOIRE DU QUÉBEC  
**CAP-AUX-DIAMANTS**

que l'abbé Pelletier ait acheté le calice pour son usage personnel. Il est cependant difficile de croire au caractère accidentel du rôle joué par l'abbé Pelletier dans l'achat du calice de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette, conjugué au fait qu'il existe un calice similaire au Séminaire de Québec et que, de plus, il était conservateur de la collection beaux-arts du Séminaire justement au moment du passage de Ramsay Traquair. Les coïncidences sont trop grandes pour croire au caractère fortuit de ces événements.

Revenons au fait que le *Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval* est constitué d'une base, d'un nœud et d'une fausse coupe qui datent du tournant du XX<sup>e</sup> siècle et qu'il n'y a aucun poinçon sur ces pièces permettant d'en identifier le fabricant. La coupe, quant à elle, porte le poinçon de maître de Nicolas Dolin, un orfèvre actif entre 1648 et 1684. Il y a tout lieu de présumer que la coupe a volontairement été changée sur le calice manufacturé afin de laisser croire qu'il s'agissait d'une pièce du XVII<sup>e</sup> siècle. En l'absence de poinçons ailleurs sur le calice, cette coupe offrait la possibilité d'une datation de l'objet contemporaine à M<sup>gr</sup> de Laval. Soulignons que le relevé des poinçons du calice de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette fait ressortir la marque de la maison Trioullier Frères seulement sur la coupe et une autre sur le rebord de la fausse coupe. On ne retrouve pas de poinçon sur la fausse coupe du calice du Séminaire, mais l'examen du calice de Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette aura fait comprendre qu'il n'est pas surprenant de ne pas en retrouver sur la base et le nœud.

Pour les prêtres du Séminaire de Québec, le culte élevé à M<sup>gr</sup> de Laval fait partie de leur engagement religieux. Dans cette perspective, il ne faut pas se surprendre de voir certains de ceux-ci se consacrer à l'avancement de la cause de canonisation de leur fondateur. Ce fut le cas de l'abbé Pelletier. En 1933, malgré tous leurs efforts des 50 dernières années, la cause de M<sup>gr</sup> de Laval ne donne pas de résultats. Le Séminaire décide

donc de confier le dossier à la section historique de la Congrégation des Rites qui entreprend de nouvelles recherches. L'examen de la vie du premier évêque est complètement repris et la quête de guérisons miraculeuses poursuivie. C'est dans ce contexte qu'apparaît le *Calice dit de M<sup>gr</sup> de Laval*, en 1935, lors du passage de Traquair au Séminaire. M<sup>gr</sup> Pelletier est alors âgé de 75 ans et il désespère peut-être de voir M<sup>gr</sup> de Laval béatifié. Réputé comme étant un amateur d'art éclairé, l'ancien conservateur de la collection beaux-arts du Séminaire avait les connaissances nécessaires pour procéder à une telle falsification. De fait, peu de personnes dans le Québec des années 1930 pouvaient se targuer d'avoir des connaissances suffisamment pointues en orfèvrerie pour élaborer un faux. En trafiquant un calice qu'il sait être du début du siècle, pour le transformer en bien ayant appartenu au premier évêque, il cherchait probablement à servir une cause qu'il jugeait juste. M<sup>gr</sup> Pelletier n'a pas pu agir sans l'approbation de ses confrères, car auparavant il n'existait pas de calice réputé avoir appartenu à M<sup>gr</sup> de Laval au Séminaire de Québec. Le mutisme des archives est là pour le prouver. Nous ne pouvons que saluer le coup de maître de M<sup>gr</sup> Pelletier qui a réussi à berner durant plus de 60 ans quelques générations d'historiens de l'art. ■

Joanne Chagnon est historienne de l'art.

**Pour en savoir plus :**

J. Ed. Houde (abbé). « À Saint-Ambroise-de-la-Jeune-Lorette », *La Semaine religieuse*, n°40, 26 mai 1900, p. 635-638.

Ramsay Traquair. *The Old Silver of Quebec*, Toronto, Macmillan Company of Canada Ltd, 1973 (réimp. 1940), 168 p.

Jacques Lemieux. « Aux sources d'une dévotion », *Cap-aux-Diamants*, Québec, hors série, printemps 1993, p. 48-49.

Yves Bergeron. *Un patrimoine commun : les musées du Séminaire de Québec et de l'Université Laval*, Québec, Musée de la civilisation (Coll. « Les cahiers de recherche du Musée de la civilisation »), 2002, p. 87.